

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE METZERVISSE**

**Compte rendu de la Séance ordinaire
du C.M du 07 mai 2009**

POINT 1 :
Facture ITB.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à négocier l'échelonnement de la facture du 31 octobre 2006, d'un montant de 31000 € HT, présentée par la société ITB.

Restée impayée, et non programmée au budget 2009, cette facture concerne les études du projet de ZAC communale

POINT 2
Acquisition de terrain

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'acquisition de la parcelle 0146, Section 35, « Route de Distroff », appartenant aux héritiers d'une succession, d'une superficie de 4 662 m², au prix de 26,68 € le m², soit 124 382,16 €.

POINT 3
Remboursement d'une location de salle

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents autorise Monsieur le Maire à procéder au remboursement de location de salle facturée à l'association « le Phénix de Metzervisse », en 2008.

Ce remboursement s'élève à 304.19 €.

POINT 4
Adhésion IUT

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents accepte le versement au profit du Syndicat Intercommunal IUT de :

- 49,68 € au titre de la participation au frais de fonctionnement,
- 183,11 € au titre de la participation au frais d'investissement.

POINT 5
Voirie des Marronniers

Suite à la demande du Président de l'association des résidents du lotissement « Les Marronniers », le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité des membres présents, la reprise de la voirie donnant accès à ce lotissement, et ce depuis l'accès de la rue des Anciens Fours à Chaux jusqu'au portail dudit lotissement.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE METZERVISSE**

POINT 6

Subventions aux associations

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer les subventions suivantes :

✓ Amicale des Sapeurs Pompiers	2 500 €
✓ Mission locale du Nord Mosellan	508 €
✓ Anim' Metzervisse	100 €
✓ L'association Phénix	400 €

(subvention exceptionnelle pour l'organisation de la coupe du monde de jeux de quilles)

POINT 7

Subventions à l'association « Moselle River »

Le Conseil Municipal à 12 voix pour, 2 abstentions et 1 contre décide de verser la subvention suivante à l'association « ***Moselle River*** » :

1 € par habitant sur 2 ans soit 772 € pour l'année 2009

POINT 8

Poteaux incendie

Suite au rapport des Sapeurs-pompiers, le Conseil Municipal se prononce pour le changement de 3 poteaux incendie et autorise à l'unanimité des membres présents, Monsieur le Maire à demander les subventions qui s'y rapportent.

1. rue des Anciens Fours à Chaux (silo EMC2)
2. 20, rue du Stade
3. 18, Grand' Rue

Par ailleurs, Monsieur le Maire contactera le SIDEET, pour signaler le trop faible débit de 13 poteaux incendie dans la localité.

POINT 9

Contrat S.P.A

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'un courrier de la S.P.A. concernant la cotisation pour l'année 2009.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents accepte le versement de cette cotisation qui sera de l'ordre de 0.55 € par habitant.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE METZERVISSE**

POINT 10

Fondation du Patrimoine

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier de la Délégation Lorraine de la Fondation du Patrimoine concernant une demande de cotisation.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents acceptent l'adhésion annuelle pour la somme de 100 €.

POINT 11

Dénomination officielle d'une ruelle

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide de donner à la ruelle qui relie la rue des Romains à la rue des Ecoles, en passant derrière le parking des médecins :

« Chemin des poules »

POINT 12

Association des Maires de France.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, approuve la cotisation annuelle à l'Association des Maires de France pour un montant de 46 €.

POINT 13

Chantiers Eté 2009.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents autorise Monsieur le Maire à entreprendre les démarches pour l'organisation de 3 semaines « CHANTIERS D'ETE » concernant chacune 5 jeunes de la localité.

POINT 14

Fourgon pompe tonne.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à reverser au SDIIS le fourgon pompe tonne acheté par la commune et actuellement attribué au Centre de Secours de Hombourg-Haut.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE METZERVISSE**

POINT 15

Demande de subventions.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents autorise Monsieur le Maire à solliciter la subvention de 80 % relative à l'équipement informatique des écoles proposée par l'Associations des Maires Ruraux de France.

POINT 16

Attribution de lots (travaux Perception).

Concernant l'extension de la Perception de METZERVISSE, et suite aux travaux de la Commission d'Appel d'Offres ainsi qu'à la relance de l'architecte pour les appels demeurés infructueux, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents attribuera les lots suivants :

VRD, gros-œuvre	SARIBAT	29 505, 81 €
Charpente, couvert., étanch.	BST	10 723, 16 €
Menuiserie alu	SUTTER	4 963, 70 €
Plâtrerie, cloisons, doublage	LAUER	6 515, 00 €
Menuiserie bois	SCHERRER	2 853, 74 €
Electricité	ELECTRO SERV	4 993, 00 €
Chauff., plomb., sanitaires	HOERMANN	6 017, 00 €
Sols collés	CORBIAUX	1 585, 00 €
Carrelage, faïence	JNC CARREL.	2 333, 00 €
Peinture	TECHNI PEINTU.	<u>2 747, 00 €</u>
	Total HT	72 236, 41 €